

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS SITOM SUD GARD

SEANCE DU 14 MARS 2023

Nombre de membres en exercice		
Afférents au	En exercice	Membres
Conseil syndical		présents
40	40	21

Date de convocation	02/03/2023
Date d'affichage	02/03/2023

DL23001 OBJET : Suppression des postes des agents de pesée.

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le quatorze mars, s'est réuni à 17 heures 30 le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole: M. Richard TIBERINO, M. Julien PLANTIER, Mme Sylvette FAYET, M. Frédéric TOUZELLIER, M. Jean-Christophe GREGOIRE, Mme Pascale VENTURINI, M. Richard FLANDIN, M. Jack DENTEL, M. Patrick DE GONZAGA, M. Frédéric PASTOR M. David-Alexandre ROUX, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Antoine MARCOS

Cté Com. Petite Camargue : M. Didier LEBOIS, Martine KUFFER, Mme Katy GUYOT

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ, M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie

GILLES

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

Absents:

Cté Agglo. Nîmes Métropole: M. Pierre LUCCHINI, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Emmanuel CARRIERE, M. Bernard ANGELRAS, M. Alain DALMAS, Mme Monique BOISSIERE, M. Jean-François DURAND-COUTELLE, M. Frédéric BEAUME, Mme Claude de GIRARDI, M. Abderzak BERKANI, Mme Christine TOURNIER-BARNIER, M. Jacques BOLLEGUE

Cté Com. Petite Camargue : M. Jean-Paul GERAUD

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPELLIER Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE

Avaient donné procuration:

Jacques BOLLEGUE à Jack DENTEL
Jean-Luc CHAILAN à Frédéric TOUZELLIER

Secrétaire de séance : Julien PLANTIER

Monsieur Didier LEBOIS, Vice-président, expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 18/01/2016 créant le poste d'adjoint technique de 1ère classe, reclassé adjoint technique principal de 2ème classe le 01/01/2017,

VU la délibération en date du 12/07/2017 créant le poste d'adjoint technique de 1ère classe,

VU la délibération en date du 07/02/2017 créant l'emploi d'agent de maîtrise à temps complet,

VU la délibération en date du 19/10/2016 créant le poste d'adjoint technique à temps non complet, d'une durée hebdomadaire de 26.25/35ème,

VU l'avis du Comité technique rendu le 28 novembre 2022,

VU l'avis du bureau en date du 28 février 2023,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1: la suppression, à compter du 1er avril 2023, de :

- 3 emplois d'agents de pesée permanents à temps complet :
 - 2 Adjoints technique principaux 2ème classe,
 - 1 Agent de maîtrise;
- 2 emplois permanents à temps non complet (26H25 hebdomadaires) :
 - 2 Adjoints technique.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus, Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 21 + 2 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvée à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20230314-DL23001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président du SITOM Sud Gard

Richard TIBERINO